

EXPRESSION LIBRE

En cette période de rentrée scolaire, nous avons une période pour tous les élèves, les enseignants, et les personnels des établissements scolaires de l'Indre, qui ont travaillé le chemin des classes et à qui nous souhaitons la meilleure pour cette nouvelle année scolaire. En 2024, le Département a réalisé de nombreux travaux dans les collèges avec la modernisation des classes, la poursuite du programme départemental d'énergie, la ventilation des espaces extérieurs et des locaux dans les collèges et espaces de restauration. Parallèlement à ces investissements, la qualité des repas et l'utilisation d'un maximum de produits en circuits courts, sans plus que jamais une priorité.

Après le passage du 50e anniversaire Olympique impulsé et organisé par le Département, après un été où les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont offert la vie de notre pays et notamment de l'Indre où se déroulaient les épreuves de tir sportif et para-tir, communes et associations se sont engagées de cette dynamique sportive exceptionnelle pour fidéliser autour des valeurs de l'olympisme.

La notoriété de notre département a été renforcée, et il nous faut profiter de cet élan pour lancer avec énergie et inventivité de nouveaux projets et renforcer toutes les actions qui feront durer et développeront l'héritage des JO de l'Indre.

Dans quelques semaines aura lieu la dernière étape budgétaire de l'année de notre collectivité. Nous, 4,8 millions d'euros d'actions de programmes vont être réajustés au budget global de l'année 2024 pour inclure nos investissements (routes, collèges, bâtiments) et garantir de nouvelles rentrées à nos entreprises.

Cette enveloppe supplémentaire sera versée au budget départemental, nous devons faire face et maintenir toutes les subventions allouées aux communes et aux associations. Néanmoins, par la chance que nous avons de pouvoir cumuler ces aides, alors que l'ajustement des Départements doit être réajusté et pour certains, même, de manière drastique.

De paix de stabilité et de confiance sur lequel nous nous sommes engagés avec les habitants nous nous engageons de confiance. Nos projets, toujours menés avec pragmatisme et au plus près des besoins, se voient le gain de l'efficacité et de l'efficacité de l'action publique.

De nouvelles orientations seront adoptées en début d'année prochaine pour un nouveau plan de l'Indre, un territoire ouvert, et désormais couvrant de nouvelles idées. Ce qui est certain, et nous le pensons tous avec force et conviction, c'est que jamais nous ne sous-estimerons des projets qui complètent

l'aménagement de la région. C'est le cas par exemple de projet de Parc Naturel Régional (PNR) Sud Berry qui est d'actualité pour nous la qualité de multiples, variées, parmi lesquelles : les dépenses supplémentaires pour les communes, la difficile gouvernance pour cette nouvelle structure administrative portant 122 communes de l'Indre et du Cher, les nouvelles règles pour les activités agricoles et économiques... Si, et bien un sujet sur lequel il n'y a aucun débat au sein de notre majorité départementale, c'est bien, celui-ci. Nous ferons preuve une nouvelle fois de pragmatisme, considérant que l'avenir de l'Indre passe par de nouveaux projets qui créent des emplois, qui assurent un service public et un accès à la santé de qualité, tout en préservant son identité forte au fil des ans, par un patrimoine bâti, agricole et environnemental riche et vecteur d'attractivité.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : GR. ANDRÉ, Nathalie BELLURD, Micky BLANCHET, Gérard BLONDIN, Gilles CARANTON, Nathalie CORREAU, François DUBOIS, Claude DUCRET, Mireille DUBOIS, Marc FLEURET, Virginie ELION, Hélène LEROY, Jean Yves HUGON, Ingrid JARRA-SOLINA, Lydie LACROIX, Gérard MAYAUD, Frédérique MERMILLON, Philippe METTIER, Chantal MONCHET, Florence PETITREZ, Christine ROBERT, Michèle TELLERON

PNR Sud Berry, dépasser les arguments éculés et parler du fond

L'opposition systématique du président PNR, continue de vivre et de susciter l'incertitude. De même que l'incertitude des élus qui vivent la continuité de la démarche d'élus sur le PNR de la Chèvre et se réajustent dans le même temps, continuant de leur fidélité financière. C'est la chose de l'immobilisme, quand d'autres parviennent à une gouvernance adaptée

à la spécificité du territoire et à un plan d'action pour maintenir l'agriculture d'élevage et le bocage du Massif du Sud, dont l'intérêt économique, environnemental et paysager est une évidence. La qualité de vie des habitants doit passer avant tout !

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François ANDRÉ, Lucie BARBIER, Michel DOUGAUD, Anne-Claude MOLAN LEPERRE

TRIBUNE LIBRE
Tribune libre d'octobre 2024
1 DOCUMENT Publié le 7 octobre 2024

 Tribune libre d'octobre 2024
PDF - 138.04 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36